

# La lettre

## de Jean-Pierre BOSINO

*Sénateur de l'Oise*

### Édito

**I**l est de bonne tradition en ce mois de janvier de souhaiter à toutes et tous ses meilleurs vœux de santé, de bonheur, de prospérité, des vœux de bonne année tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel.

Je ne dérogerai pas à cette tradition et je profite donc de ces quelques lignes pour vous souhaiter, à vous, à tous ceux qui vous sont proches, à vos collectivités, vos équipes et vos administrés mes meilleurs vœux pour cette année nouvelle.

S'il est, pour ma part, un vœux que je souhaiterais voir se réaliser au cours de cette année qui débute, c'est celui de voir, enfin, notre monde en paix.

Sans la paix, comment retrouver la sécurité et la tranquillité, comment ne pas vivre dans la peur que d'aucuns veulent nous imposer à travers ces attentats odieux dont notre pays, comme d'autres, a encore été victime ?

Sans la fin des conflits armés comment ne pas voir ce flots de malheureux réfugiés qui, sur les

routes d'Europe, fuient les bombes, la misère, le désespoir et la mort ? Une situation que notre peuple a connu lors des années sombres de 1940-1945.

Sans l'éradication des guerres, comment imaginer un développement où chacun mangerait à sa faim, aurait accès à l'eau, pourrait vivre sur sa terre en harmonie avec son environnement et ceux qui le partagent ?

Sans la paix, comment espérer la fin de la misère, de la violence, de la haine ?

N'oublions jamais que derrière les chiffres et les statistiques de « migrants », de victimes des attentats, des destructions, de la misère ou de la guerre ce sont des femmes, des hommes, des enfants. Des êtres humains !

C'est pourquoi si j'ai à formuler un second vœux à l'aube de cette année 2017, c'est celui qui ferait que chacun exprime sa solidarité.

Solidarité avec celles et ceux qui,



dans nos villes, nos villages, sont les plus touchés par la crise, le chômage, la pauvreté, la solitude, l'isolement. Ayons en tête que notre pays compte plus de 9 millions de personnes qui survivent avec moins de 850 € par mois.

Solidarité avec celles et ceux qui sont contraints de quitter leur pays en guerre au risque de leur vie.

Solidarité avec les victimes innocentes des crimes barbares perpétrés au nom d'idéologies moyenâgeuses.

Et enfin, solidarité avec tous ceux qui, de par le monde, expriment leur volonté de simplement vivre dignement.

Notre bien le plus précieux, c'est l'humanité, sachons le préserver.

**Bonne Année à tous.**

**Jean-Pierre BOSINO**  
*Sénateur de l'Oise,  
Maire de Montataire*



*Avec les salariés de la poste devant le Sénat*

**Halte à la dégradation des services de la poste et des conditions de travail des postiers.**

En décembre dernier, avec mes collègues du groupe CRC du Sénat nous avons rencontré les salariés de la Poste venus défendre le service public et leurs conditions de travail. (voir page 2).

## La Poste sous protection citoyenne



Depuis la fin de l'été, je me suis fortement engagé pour la défense du service public postal. J'ai interpellé à plusieurs reprises, Philippe Wahl, le PDG de La Poste, Emmanuel Macron lorsqu'il était ministre puis ses successeurs au sein du gouvernement, sur les problèmes que nous rencontrons dans l'Oise depuis bientôt un an, depuis la restructuration du centre de tri au printemps 2016. Mais lorsque que nous parlons « usagers », « services publics » et « proximité », La Poste nous répond « clients », « entreprise » et « rentabilité financière ». Et le Gouvernement ne porte pas de discours différent.

En effet, au Sénat le jeudi 8 décembre 2016, lors d'un débat inscrit à l'ordre du jour à la demande du groupe Communiste Républicain et Citoyen, Christophe Sirugue, ancien député rapporteur de la loi travail, secrétaire d'Etat à l'Industrie, a affirmé que la réponse apportée par la Poste aux problèmes rencontrés « va dans le bon sens ». La mobilisation des personnels en grève le 8 décembre et rassemblés devant le Sénat en raison des conditions de travail dégradées nous dit plutôt le contraire.

Je regrette vivement l'absence dans le débat du groupe Les Républicains. Les élu-e-s de droite n'ont pas souhaité y participer, aucun d'entre eux n'était inscrit dans la discussion.

A l'heure où la menace sur les services publics est plus forte que jamais, il n'aurait pas été inutile d'entendre les propositions de la majorité sénatoriale, même majorité qui en 2010 a porté la privatisation de La Poste.

Mon constat est clair, la stratégie d'épuisement est la même dans tous les domaines, comme pour les hôpitaux ou les gares. Tout est fait pour que les usagers ne se rendent plus aux bureaux de poste. Le service public postal a été longtemps une fierté pour les habitants de notre pays, pourtant ces dernières années La Poste organise les funérailles du service public, avec l'assentiment de l'Etat.

**Assez de paroles, et de discours, passons maintenant aux actes. J'appelle donc à la mise sous protection citoyenne de La Poste. Je vous invite, élu-e-s, citoyen-ne-s à refuser ensemble toute nouvelle fermeture, toute nouvelle suppression d'emploi.**

## Autoroutes : STOP au racket !

En octobre nous sommes allés avec Patrice Carvalho, député de l'Oise, des élus locaux et des militants, à la rencontre des automobilistes au péage de Chamant-Senlis pour demander la renationalisation des autoroutes.

En effet, lors de leur privatisation décidée par le gouvernement Chirac en 2005 ce sont trois multinationales qui ont hérité des concessions.

**A l'automne dernier, le secrétaire d'Etat aux transports annonçait que le nouveau plan d'investissement autoroutier sera uniquement à la charge des usagers et des collectivités. Pourtant en 10 ans, les actionnaires de ces 3 entreprises ont perçu plus de 20 milliards d'euros de dividendes !**



Au péage de Chamant à la rencontre des automobilistes.

## Le CHI de Clermont



Le centre hospitalier interdépartemental (CHI) de Clermont dans l'Oise est l'un des dix plus grands hôpitaux spécialisés en psychiatrie de France. Pour des raisons historiques, le CHI a développé une prise en charge hors

de l'Oise, dans les Hauts-de-Seine avec les secteurs de Neuilly et Courbevoie.

Cependant, depuis plusieurs années, les ARS d'Ile-de-France et des Hauts-de-France souhaitent relocaliser la psychiatrie dans le département des Hauts de Seine.

Les deux ARS sont donc tombées d'accord sur une solution : transférer le secteur de Courbevoie à Nanterre, et celui de Neuilly et les 41 lits d'hospitalisation situés dans l'Oise à la Clinique MGEN de Rueil-Malmaison avec une compensation financière.

Je m'inquiète de cette privatisation

de la psychiatrie et de l'avenir des personnels.

Les conditions dans lesquelles ils pourront préserver leur emploi sont floues. En effet, la direction des ressources humaines du CHI de Clermont invite les agents de la fonction publique hospitalière à rencontrer les services des ressources humaines de la MGEN qui demande aux personnels de faire acte de candidature pour être recrutés si, et seulement si, la structure en ressent le besoin avec pour certains agents 25% de salaire en moins. S'ils ne souhaitent pas renoncer à leur statut de la

fonction publique, un poste pourra leur être proposé dans l'Oise... en fonction des vacances de postes.

Aux inquiétudes des personnels s'ajoute une prévision de 400 à 500 fermetures de lits dans les hôpitaux de l'Oise.

J'ai donc interpellé la Ministre de la Santé et des Affaires sociales par une question écrite, à ce jour sans réponse, ainsi que les directeurs généraux des ARS d'Ile de France et des Hauts de France par l'intermédiaire de courriers. Sans réponse également.

## Zones d'Éducation Prioritaire

Depuis la réforme de l'éducation prioritaire il y a maintenant plus de deux ans, le flou règne autour de l'avenir des lycées en éducation prioritaire.

Les pertes de moyens dans certains lycées à la rentrée et des annonces évasives ont fini de transformer le flou en inquiétude et de provoquer la colère des enseignants, chefs d'établissements et parents d'élèves.

La crainte aujourd'hui est la sortie de tous les lycées de l'éducation prioritaire. Cela aurait des effets

désastreux pour les enseignants, les personnels des lycées et les élèves en majorité issus de milieux sociaux défavorisés. Ces lycées ont des besoins spécifiques et subissent déjà des moyens en constante baisse.

Ces préoccupations et ces inquiétudes je les partage, c'est pourquoi j'ai interpellé par l'intermédiaire d'un courrier la Ministre de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement supérieur. Je suis toujours en attente de sa réponse.



Les lycéens en manifestation pour le maintien des lycées en ZEP.

## ALSTOM

A ma demande et celle de mon collègue Michel Le Scouarnec, Sénateur communiste du Morbihan, la Commission des affaires économiques auditionnera le 8 février prochain le PDG d'Alstom afin de connaître les réelles intentions industrielles de l'entreprise.

**Après l'annonce de la fermeture d'Alstom à Belfort début septembre et la forte mobilisation des salariés, l'État s'est engagé à commander 21 rames de TGV, soit une activité assurée jusqu'en 2020. Si nous nous réjouissons du « sauvetage » de l'usine et des salarié-e-s de Belfort, des inquiétudes persistent quant à la pérennité des engagements pris et de la sauvegarde à long terme des emplois et du savoir faire de ce fleuron de l'industrie française.**

## Accélération des procédures et stabilisation du droit de l'urbanisme, de la construction et de l'aménagement

Nous avons adopté au Sénat une proposition de loi qui a vocation à accélérer et faciliter les procédures et stabilisation du droit de l'urbanisme, de la construction et de l'aménagement, issue d'un groupe de travail sur ces mêmes sujets.

Ce texte va, et c'est l'objectif, faciliter et simplifier un certain nombre de démarches pour les communes en matière d'urbanisme.

Je me suis félicité des intentions louables exprimées par ce texte mais j'ai rappelé nos inquiétudes quant aux capacités même d'investissement des collectivités.

En quatre ans, les investissements des collectivités ont diminué de 10 milliards d'euros. C'est inquiétant pour l'avenir des services publics de proximité et cela a des conséquences directes sur l'emploi dans le bâtiment et les travaux publics.



Mais puisque cette proposition de loi a montré qu'il était possible d'agir sur un certain nombre de difficultés pour les communes, alors j'ai proposé la même démarche soit réalisée pour la question des moyens et de la fiscalité locale. Mais pour cela il faut de la volonté et du courage politique.

## Projet de Loi de Finance 2017



Au Sénat nous n'avons pas pu ni discuter ni amender le dernier budget du quinquennat et je le regrette vivement. Avec les élus de mon groupe, nous ne cessons de dénoncer cette cure d'austérité, totalement contre-productive, qui pénalise les communes mais aussi les départements. Ces derniers doivent se préparer à une nouvelle diminution de 11 % de la DGF. Le gouvernement ne peut pourtant ignorer la quasi-impossibilité pour 40 départements de financer le RSA.

La droite sénatoriale n'a pas souhaité débattre de ce budget au Sénat, ni faire de propositions alternatives, sans doute parce qu'elles se seraient avérées impopulaires.

Pour ma part, avec mes collègues du groupe CRC, nous aurions voté contre ce nouveau budget d'austérité validé au préalable, sans hésitation par la Commission de Bruxelles, tout en rejetant catégoriquement la dérive ultralibérale proposée aujourd'hui par la droite.

## Agriculture, phytosanitaires



La situation des agriculteurs et agricultrices est particulièrement inquiétante et les réglementations successives ne semblent pas toujours aller dans le sens d'une amélioration.

J'ai interpellé les ministres de l'agriculture et de l'environnement sur l'épandage des produits phytosanitaires. C'est un sujet délicat et les intérêts sont divergents pour ne pas dire contradictoires entre la Santé, l'Environnement et l'Agriculture.

**Je ne doute pas de l'absolue nécessité d'encadrer l'épandage**

**de ces produits extrêmement nocifs qui ont des conséquences graves autant pour les travailleurs que pour les riverains en particuliers les jeunes enfants et les femmes enceintes. Mais je partage les inquiétudes de certains exploitants qui ont peur de ne plus pouvoir cultiver une grande partie de leurs parcelles. En effet, si les interdictions sont envisagées de façon indistinctes, cela risque de condamner des parcelles entières et ce sont les plus petites exploitations qui seront les plus pénalisées. L'une des conséquences serait alors d'entretenir le développement des grands et très grands élevages et exploitations, c'est à dire un système d'agriculture productiviste, qui est paradoxalement très grand consommateur de produits phytosanitaires et destructeur pour l'environnement. Assez d'une ferme des 1000 vaches dans notre région.**

## Réserve Parlementaire

Comme en 2015, j'ai pu bénéficier de la Dotation d'Action Parlementaire (ex- « réserve parlementaire ») afin de soutenir les projets d'associations et de collectivités de notre département.

Celle-ci s'élevait, pour l'année 2016, à 153.000 € auxquels ont été ajoutés une partie de la dotation du Sénateur de la Réunion Paul Vergès, depuis décédé, qui a souhaité répartir sa propre dotation entre ses collègues du Groupe Communiste Républicain Citoyen auquel il appartenait.

J'ai pu donc attribuer 169.554,53 € sur les 170.000 € dont je disposais au total. Une somme qui peut paraître conséquente mais qui est loin de répondre aux besoins de plus en plus importants, notamment des collectivités, en regard des baisses des dotations.

Comme l'année dernière, vous trouverez ci-dessous les associations et collectivités bénéficiaires de ces subventions, l'objet de leurs demandes ainsi que les montants alloués.

ASSOCIATION	PROJET	MONTANT DE LA SUBVENTION
Secours Populaire Français Fédération de l'Oise	Création d'une Ferme Solidaire	5000
Association Départementale de l'Oise pour l'Habitat des Jeunes	Soutient aux jeunes en difficulté	5000
Entente Oise Athlétisme	Diverses actions en direction des jeunes afin de développer la pratique de l'Athlétisme	5000
Jade	Remplacement de matériel informatique	5000
Théâtre Le Tas de Sable Ches Panses Vertes	Création d'une coopérative «œuvrière» de production théâtrale	5000
Comité Olympique et Sportif de Picardie	Création d'un observatoire du sport Picard	5000
Tennis Club Montataire	Développement de la pratique du tennis en direction de tous publics jeunes	3000
Harmonie Municipale Montataire	Achat d'uniformes pour les musiciens	2000
Etoile Cycliste Rouvilliers	Renouvellement des équipements des pratiquants	500
<b>Dotation globale Associations :</b>		<b>35 500,00</b>

COLLECTIVITÉ	PROJET	MONTANT DE LA SUBVENTION
Communauté de Communes Liancourtois - Vallée Dorée	Aménagement des accès PMR au Parc Chedeville	20 000
S.I. Base de Loisirs de St-Leu-d'Esserent	Acquisition d'une tondeuse et mise en place de jeux d'eau	19 900
Ville de Bailleval	Aménagement des accès PMR cours de l'école	10 000
Ville de Beaurains-lès-Noyon	Achat de mobilier pour la Mairie suite aménagement PMR	3 660,95
Ville de Bonneuil en Valois	Création et aménagement d'un «Point de rencontres»	15 000
Ville de Bretigny	Réfection du chauffage de l'église	999,24
Ville de Broquier	Rénovation des vitraux de l'église	1 500
Ville de Cramoisy	Acquisition et mise en place d'une pompe à chaleur pour l'école	5 156,24
Ville de Creil	Acquisition de logiciels et de matériel pour la gestion du personnel	16 438,60
Ville de Machemont	Travaux de voirie dans la commune	5 000
Ville de Mello	Matériel informatique pour la Mairie	899,50
Ville de Passel	Bâtiment Technique	5 000
Ville de St-Vaast-lès-Mello	Installation d'un parcours de santé	7 500
Ville de Saintines	Remplacement des ouvrants à l'école Louis Cola	13 000
Ville de Vandelicourt	Aménagement d'accès PMR pour la Salle Municipale	10 000
<b>Dotation globale Collectivités :</b>		<b>134 054,53</b>

## Pour me rejoindre

Sénat : M. le Sénateur Bosino - Casier de la poste - 15, rue de Vaugirard 75291 Paris Cedex 06  
Permanence en Circonscription : 6, place Auguste Génie - 60160 Montataire - jp.bosino@senat.fr

Pour toute démarche, rencontre, intervention, mes collaborateurs sont à votre disposition :

■ Au Sénat : Camille NAGET

Sénat - Casier de la poste - 15 rue de Vaugirard 75291 Paris Cedex 06  
Tél: 06 32 11 67 21 - 01 42 34 30 18 - c.naget@clb.senat.fr

■ En circonscription : Michel ROBY - Thierry AURY

Permanence de Jean-Pierre BOSINO, 6, place Auguste Génie - 60160 Montataire  
Tél : 06 76 78 39 03 - m.robby@clb.senat.fr

## Charte de l'Association des Maires de France.

L'Association des Maires de France travaille à l'élaboration d'une Charte pour l'avenir des communes de France qui sera soumise aux candidats à l'élection présidentielle.



Elle s'articule autour de quatre thématiques stratégiques :

- la place et le rôle des communes et de leurs intercommunalités dans l'organisation territoriale et l'édifice institutionnel de la République;
- les relations entre l'État et les collectivités;
- le pacte financier de la mandature;
- les politiques publiques impactant le bloc communal.

En tant que membre du comité directeur de l'AMF je suis intervenu pour demander à ce qu'elle soit également soumise aux candidats aux élections législatives et sénatoriales.

Le double discours doit cesser, certains élus locaux tiennent un discours à l'AMF mais ont pourtant des votes contraires dans les hémicycles du Parlement. Par exemple, sur la loi NOTRe, je rappelle que les députés et sénateurs communistes ont été les seuls à voter contre ce projet de loi aujourd'hui largement contesté.

## Hommage à Malik Oussekiné,



Le groupe CRC rend hommage à Malik Oussekiné

Mardi 6 décembre 2016, avec Eliane Assassi, Sénatrice de Seine-Saint-Denis, Présidente du groupe CRC, Christian Favier, Sénateur du Val-de-Marne, Président du Conseil Départemental 94 et Brigitte Gonthier-Maurin Sénatrice des Hauts-de-Seine, nous avons rendu hommage à Malik Oussekiné.

Il y a 30 ans, dans la nuit du 5 au 6 décembre 1986, en marge des manifestations étudiantes contre le projet Devaquet, ce jeune homme de 22 ans mourrait sous

les coups des policiers voltigeurs rue Monsieur le Prince dans le 6<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

## Rencontre avec des salariés de SAMSUNG



Avec la délégation coréenne de Samsung.

Dans le cadre d'une tournée européenne, nous avons rencontré au Sénat avec le groupe CRC des syndicalistes du géant coréens de l'électronique SAMSUNG afin d'échanger autour des pratiques moyenâgeuses de la multinationale, déjà connue pour les violations des droits humains et syndicaux.

Retrouvez-moi également sur les réseaux sociaux :



Jean-Pierre Bosino



@jpbosino



<http://jean-pierrebosino.fr>